



# Championnat de France Individuel Féminin de Parties Rapides

## Trophée Roza Lallemand ZID Poitou-Charentes 2026 Règlement intérieur

### Article 1 : Présentation

Le club d'échecs AAB Saint-Porchaire organise la phase qualificative ZID Poitou-Charentes du Trophée Roza Lallemand.

**Lieu :** Collège Fontbruant – 15 rue du collège – 17250 Saint-Porchaire

**Date :** samedi 14 mars 2026

**Inscription :** en ligne jusqu'au **samedi 14 mars 9h30** sur Chessevent ou sur place

Ce tournoi féminin est ouvert à toute joueuse :

- licenciée A ou B pour la saison en cours à la FFE (la licence peut être prise sur place) ou à une fédération reconnue par la F.I.D.E.
- Françaises ou ressortissantes de l'Union Européenne résidant en France,
- Monégasque ou Andorrane et licenciées à la FFE,
- étrangères jouant sous le code FRA,

Ainsi qu'aux jeunes joueuses jouant avec un code FIDE étranger mais scolarisées en France depuis le début de saison.

### Article 2 : Règles et Appariements

Les règles du jeu sont celles de la F.I.D.E adoptées lors du 93<sup>ème</sup> Congrès de la FIDE qui s'est tenu à Chennai (Inde) entrées en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2023.

Les appariements se font au Système Suisse intégral (Règles C.04.2 F.I.D.E). L'article A5 de l'annexe tournoi Rapide sera appliqué.

Appariements et classements assistés par ordinateur (SharlyChess homologué par la FFE).

Seront appariées à la 1<sup>ère</sup> ronde les joueuses qui auront pointé dans les horaires prévus dans le présent règlement. Toute joueuse se présentant après la clôture des inscriptions sera appariée pour la ronde 2 avec zéro point.

Une joueuse ne désirant pas jouer une ronde doit prévenir l'arbitre au cours de la ronde précédente au plus tard.

### Article 3 : Cadence

7 rondes à la cadence 15 minutes + 5 secondes par coup.

#### **Article 4 : Horaires**

Pointage / vérification des licences : 9h15-9h45

Horaires des rondes :

Ronde 01	Début 10h00
Ronde 02	Début 10h50
Ronde 03	Début 11h40
Ronde 04	Début 13h45
Ronde 05	Début 14h35
Ronde 06	Début 15h25
Ronde 07	Début 16h15
Remise des prix	Début vers 17h15

Ces horaires sont susceptibles d'être modifiés en fonction du déroulement du tournoi.

#### **Article 5 : Tarifs**

L'inscription est gratuite.

#### **Article 6 : Classement**

Il s'effectue en fonction du nombre de points de parties obtenus (gain=1, nulle=0,5, perte=0).

Les départages successifs sont le Buchholz tronqué, et la Performance.

Les prix (coupes ou trophées) ne sont pas cumulables (pas de prix en numéraires).

Les prix du classement général sont attribués en cas d'égalité de points de parties à la joueuse ayant le meilleur départage.

Ne pourront recevoir un prix que les joueuses présentes ou représentées à la remise des prix.

#### **Article 7 : Qualification**

Se qualifient pour la phase finale :

- 1 joueuse pour 1 à 10 participantes
- 2 joueuses pour 11 à 20 participantes
- 3 joueuses pour 21 à 30 participantes
- 4 joueuses pour 31 à 40 participantes
- 5 joueuses pour 41 à 60 participantes
- 6 joueuses pour 61 à 100 participantes
- 7 joueuses pour plus de 100 participantes

#### **Article 8 : Forfaits**

Une joueuse appariée ne se présentant pas devant son échiquier avant la fin de son temps imparti est déclarée forfait. Toute joueuse n'est appariée à une ronde que si elle justifie son absence (avant la fin de la ronde précédente). Une joueuse justifiant de son absence pour une ronde avant la fin de la ronde précédente, n'y est pas appariée.

Une joueuse absente sans en avoir informé l'arbitre est supposée avoir abandonné le tournoi, sauf si cette absence est dûment justifiée avant que les prochains appariements n'aient été publiés.

Tout forfait et tout abandon de tournoi non justifié sera automatiquement signalé au Directeur des Sanctions de la Direction Nationale de l'Arbitrage de la FFE.

Pour signaler un forfait de dernière minute, il convient d'aller voir l'arbitre ou d'envoyer un SMS au 06 51 93 68 78 en précisant ses nom et prénom.

## **Article 9 : Contestation**

Une contestation est possible dans le cas où :

- Un résultat erroné a été enregistré
- Une partie a été jouée couleurs inversées

Si une joueuse signale l'erreur à l'arbitre après l'affichage des appariements mais avant la fin de la ronde, il en sera tenu compte pour les appariements à venir. Les appariements déjà affichés ne seront toutefois pas modifiés.

Si une joueuse signale l'erreur après l'affichage des appariements de la ronde suivante, la correction aura lieu après le tournoi et uniquement dans le cadre du calcul du classement ELO de la joueuse.

Une ronde démarre lorsque les pendules sont enclenchées et se termine lorsque les résultats sont publiés.

Les décisions de l'arbitre sont sans appel durant le tournoi.

En cas de désaccord, la joueuse pourra faire appel (voir article 15).

## **Article 10 : Fin de partie**

A l'issue de la partie, le vainqueur (ou le conducteur des Blancs en cas de nullité) saisit le résultat sur le Logiciel **Sharly-Chess** situé au niveau de la table d'arbitrage. Les joueuses doivent ranger les pièces sur l'échiquier.

## **Article 11 : Parties nulles**

Les joueuses étant tenues de respecter la Charte des joueurs de la FFE et le code de l'éthique de la FIDE, les nulles par accord mutuel n'interviendront qu'à l'issue d'un réel affrontement sur l'échiquier.

## **Article 12 : Le Bye**

Aucun Bye ne sera accordé aux joueuses lors de ce tournoi.

## **Article 13 : Rappels**

Rappels de règles et de particularités propres au tournoi :

- Respecter la Charte du joueur d'échecs.
- Les téléphones mobiles devront être éteints, si le téléphone mobile d'une joueuse émet un son ou une vibration dans l'espace de jeu, la joueuse en question perd la partie.
- Les joueuses ne devront posséder aucun moyen électronique de communication dans la salle de jeu.
- Si l'arbitre a des soupçons de triche envers une joueuse, la joueuse incriminée devra se conformer aux directives de l'arbitre. L'arbitre entamera une procédure disciplinaire auprès du Directeur des sanctions si les faits sont avérés.
- Avoir une attitude convenable.
- Analyses interdites dans la salle.
- Signalement des abandons non justifiés au directeur des titres et sanctions.
- Toute dégradation entraînera une exclusion.
- L'aire de jeu comprend « la zone de jeu » + les toilettes + « l'espace fumeur » + « l'espace Boisson ». La joueuse au trait ne peut quitter la « zone de jeu » sans autorisation de l'arbitre.
- Pendant la partie, interdiction de quitter l'aire de jeu sans autorisation de l'arbitre.
- Les pendules doivent être manipulées calmement.
- Il est strictement interdit de fumer ou de vapoter dans l'espace de jeu ainsi que dans tous les locaux désignés comme « zones non-fumeurs » par les responsables de la sécurité du site.

## **Article 14 : Arbitres**

Arbitre principal : Nadège LOUASSIER, Arbitre Fédéral Open 1

Pourra également officier, avec autorité d'arbitre, toute personne dûment désignée par l'arbitre principal.

**Article 15 : Jury d'appel**

Ce tournoi n'ayant pas de commission d'appel, toute décision arbitrale pourra donc être contestée devant la commission des appels sportifs de la FFE.

**Article 16 : Droit à l'image**

Les responsables légaux autorisent le club d'échecs AAB Saint-Porchaire à publier, dans le cadre de leur site web, réseaux sociaux ou d'articles de journaux, des articles, photos ou vidéos sur lesquels pourraient apparaître leurs enfants inscrits.

Cette autorisation vaut également pour les joueuses majeures.

**Article 18 : Règlement accepté**

Toutes les participantes et tous les spectateurs s'engagent à respecter ce Règlement Intérieur.

L'arbitre principal

Nadège LOUASSIER

L'organisateur

Sylvie PINNEAU

# CHARTRE DU JOUEUR D'ÉCHECS

## JE RESPECTE LES RÈGLES

Les règles doivent être appliquées de **bonne foi**.

Le résultat de la partie doit être acquis **loyalement**.

Une proposition de nullité ne doit intervenir qu'à l'occasion **d'un réel affrontement sur l'échiquier**.

## JE RESPECTE L'ADVERSAIRE

Respecter l'adversaire, c'est accepter de jouer contre lui **sans préjugés**.

Respecter l'adversaire, c'est refuser de jouer en ayant recours à la **tricherie**.

Respecter l'adversaire, c'est **éviter de le déranger**.

Respecter l'adversaire, c'est être **poli**.

## JE RESPECTE L'ARBITRE

L'arbitre dispose de toute **l'autorité** nécessaire pour veiller à l'application des règles du jeu. L'arbitre est le **représentant officiel de la F.F.E** sur les lieux du tournoi.

Face à une décision de l'arbitre en cours de jeu, le joueur doit **obtempérer** mais il peut déposer un **appel**.

## JE RESPECTE L'ORGANISATEUR

Le joueur **concourt à la bonne tenue** de la compétition.

Le joueur se conforme au **Règlement Intérieur** affiché dans l'aire de jeu.

Le joueur d'échecs est un **sportif** !

**NE PAS RESPECTER CETTE CHARTRE, C'EST S'EXPOSER  
À DES PÉNALITÉS SPORTIVES OU À DES SANCTIONS DISCIPLINAIRES**

# ***Déontologie des Arbitres en 10 points***

## L'Arbitre s'engage à :

1. Connaître avec précision et appliquer les règles et règlements ;
2. Être juste et impartial et communiquer clairement ses décisions ;
3. Suivre les formations pour avoir les connaissances et maintenir les compétences qui répondent aux exigences de son niveau de pratique et de perfectionnement ;
4. Être bien préparé pour chaque compétition (condition physique optimale, ponctualité, disponibilité, tenue vestimentaire et équipement appropriés...);
5. Être et demeurer exemplaire en toutes circonstances, dans et au dehors de l'aire sportive ;
6. Être respectueux de tous les acteurs de la compétition (compétiteurs, entraîneurs, organisateurs, spectateurs, média, officiels,...) ;
7. S'interdire toutes les critiques ou commentaires préjudiciables envers d'autres arbitres ou l'institution d'appartenance ou ses membres, par quelque moyen que ce soit (oral, écrit, article publié, twitter, forums internet, blogs, sites de réseaux sociaux,...) ;
8. Avoir un comportement irréprochable (ne pas consommer de l'alcool ou fumer en étant en fonction, ne pas utiliser de drogues illicites, éviter une proximité inappropriée avec des compétiteurs, ...) ;
9. S'interdire tout conflit d'intérêt (interdiction de participer à des paris sportifs sur la compétition, refuser tout cadeau d'une valeur inappropriée et toute rémunération induue, ...) ;
10. Faire preuve d'un esprit de sportivité et promouvoir les aspects positifs du sport tels que le fair-play.

## **Serment de l'Arbitre aux Jeux Olympiques :**

**« Au nom de tous les juges et officiels, je promets que nous remplirons nos fonctions pendant ces Jeux Olympiques en toute impartialité, en respectant et en suivant les règles qui les régissent, dans un esprit de sportivité. »**